

Quelques raisons...

➤ Gestion des finances et des charges

- ☞ *Votre syndic ne cherche pas à limiter les frais. Des prestations complémentaires sont ajoutées annuellement (ex : frais administratifs).*
- ☞ *Les prestataires sont payés dans un délai anormalement long.*

➤ Négociation des contrats

- ☞ *Votre syndic ne fait pas l'effort de renégocier régulièrement les contrats (nettoyage des parties communes, assurances, ascenseurs, entretien des chaudières, ...) et les charges de copropriétés augmentent chaque année...*

➤ Gestion des Assemblées générales

- ☞ *Vous estimez que le dialogue en AG est peu constructif, que les négociations ne sont pas toujours dans l'intérêt commun du syndicat des copropriétaires mais plus dans l'intérêt direct ou indirect du syndic.*

➤ Gestion des décisions d'Assemblée générale

- ☞ *Votre syndic ne met pas en application les décisions prises en AG ou dans un délai anormalement long.*

➤ Gestion des litiges et conformité

- ☞ *En cas de problème important, votre syndic ne se déplace pas dans l'immeuble pour constater par lui-même les désordres et ainsi mettre en œuvre une solution adaptée à la situation.*
- ☞ *En cas de travaux, la réception avec l'entreprise est bâclée ou inexistante d'où un risque de malfaçons.*

➤ Entretien et maintenance

- ☞ *Votre syndic tarde à mandater une entreprise pour réparer un équipement défectueux comme un interphone ou une fuite sur un compteur. Votre immeuble se dégrade.*

➤ Interlocuteur unique et direct

- ☞ *Actuellement, vous n'avez jamais le même interlocuteur (gestionnaire, assistant, comptable) et vous ne savez jamais à qui vous adresser.*
- ☞ *Les délais d'attente sont longs et votre appel n'aboutit pas toujours.*

Votre syndic actuel ne vous donne pas entière satisfaction ?

Vous souhaitez du changement, de la réactivité, une gestion sérieuse et efficace ?

Contactez-moi dès à présent pour un devis gratuit et sans engagement.




L'immobilier Autrement

Mathieu PEROZ

06 72 83 04 19

1, place de la Basilique
01000 BOURG-EN-BRESSE
contact@mpbi.fr

Carte professionnelle N° 545TG